



VILLE DE
Beaucouzé



NOTE DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales « prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice et met en relation les réalisations effectives en recettes comme en dépenses avec les prévisions budgétaires et les autorisations de crédit votées.

Cette note vise donc à présenter de manière synthétique les conditions d'exécution du budget 2021. Elle apportera également quelques éléments sur la situation financière de la commune.

RESULTAT D'ENSEMBLE

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL CUMULE	12 324 123	18 415 206
Section de fonctionnement	7 032 459	8 374 133
Section d'investissement	5 291 663	10 041 073

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services et permettant de répondre aux besoins de la population. Elle est marquée en 2021 par un excédent de fonctionnement de 1 341 746€, qui correspond à un résultat positif de l'exercice de 1 141 674€, auquel il faut ajouter 200 000€ de report de l'exercice 2020. Ce résultat est en baisse importante (-35%) pour les raisons qui seront évoquées plus loin.

La section d'investissement, qui retrace les opérations modifiant le patrimoine de la commune, se termine par un résultat de l'exercice déficitaire de 84 655€. Compte tenu de l'important report de l'excédent d'investissement 2020 effectué, le résultat d'investissement cumulé demeure largement excédentaire (4 749 409€).

FONCTIONNEMENT

Le taux d'exécution du budget primitif¹ est supérieur à 100% aussi bien en dépenses (108%) qu'en recettes (104%). Il a donc été nécessaire de voter des décisions modificatives pour être en mesure de répondre aux besoins. Cette situation exceptionnelle en dépenses est principalement due à deux raisons :

- Une subvention de 500 000€ accordée à ALTER, aménageur de la ZAC du Cœur de Ville, avait été budgétée en investissement, alors que ses caractéristiques nécessitent désormais de la passer en fonctionnement.
- La crise sanitaire a nécessité le remplacement de nombreux agents, ce qui a nécessité d'augmenter de 130 000€ les charges de personnel consacrées au personnel sous contrat.

Si l'on exclut ces deux dépenses exceptionnelles, le taux d'exécution retombe à un niveau (98%) voisin de ce qui était constaté les années précédentes.

L'analyse des dépenses est également perturbée par la comptabilisation de la compensation de l'exonération de 50% de la taxe foncière, décidée par l'Etat dans la Loi de Finances, qui apparaît en dotations et non en impôts et taxes.

- **Les dépenses de fonctionnement**

Elles ont augmenté de 18,5% par rapport à 2020². Si l'on neutralise la charge exceptionnelle due à la subvention à ALTER évoquée plus haut, la progression est néanmoins de 9,7% (6,6% par rapport à 2019).

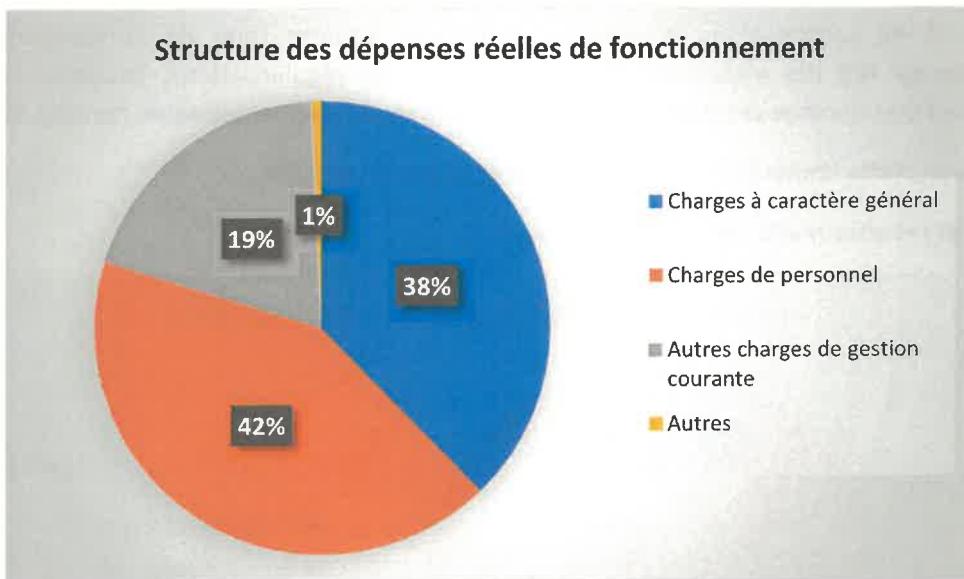
¹ Taux d'exécution = rapport entre les crédits utilisés et les crédits ouverts au budget

² Notons toutefois que l'année 2020 étant une année particulière, la crise sanitaire ayant entraîné une baisse aussi bien des recettes que des dépenses.

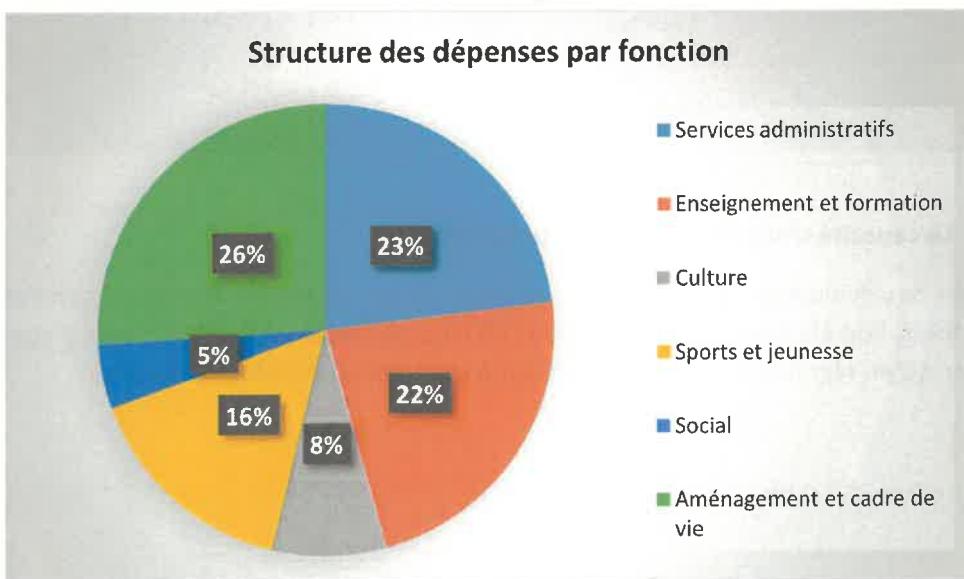
Les charges à caractère général (achats de biens et services) progressent notamment de manière importante (+24,7%) comme il était prévu dans le budget. Cette hausse est principalement due aux achats liés à la restauration scolaire (+60%), aux dépenses d'énergie (+16,6%), aux travaux sur les bâtiments (+139%), aux contrats de prestations de service (+23,7%) et aux frais d'études.

Les charges de personnel ont connu une hausse importante par rapport à 2020 (+7,3%) liée, outre le point déjà évoqué, à une augmentation des effectifs. Leur poids dans les dépenses (40%) demeure néanmoins largement inférieur à ce que l'on constate dans les communes de même taille.

En revanche les autres charges de gestion courante (dépenses d'intervention, notamment les subventions aux associations, au CCAS et au SICAB) connaissent une baisse sensible (-16,7%) compte tenu des nouvelles modalités de subventionnement de la CAF aux associations.



Si l'on examine la répartition de ces dépenses par fonction, c'est-à-dire par grandes politiques publiques, on constate une relative stabilité, même si l'impact des confinements est sensible.



- **Les recettes de fonctionnement**

Elle enregistre une hausse de 5,3% mais tout en demeurant plus faible qu'en 2019 (-3,7%). Les impôts et taxes connaissant une bonne dynamique (+2,7% si l'on réintègre la compensation des exonérations des locaux industriels). Les taxes foncières ont ainsi connu une hausse de près de 2%, d'autant plus significative que la revalorisation forfaitaire nationale n'a été que de 0,2% et que les taux d'imposition n'ont pas changé.

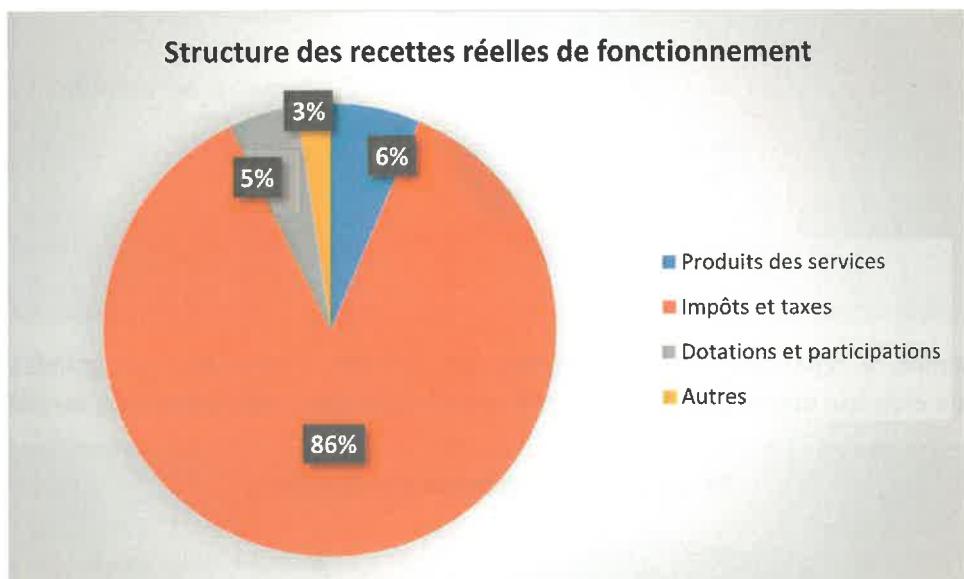
Les produits des services progressent de 17,6% impulsés principalement par le retour à un niveau habituel des relevances des services périscolaires, affectées en 2020 par la crise sanitaire.

La hausse des atténuations de charges (+98% par rapport à 2020 et 265% par rapport à 2019) qui regroupe les remboursements des arrêts maladie montre les effets de la crise sanitaire et explique les besoins de remplacement déjà signalés.

Les dotations et participations progressent fortement compte tenu de la compensation de l'exonération de TFB des locaux industriels et de diverses régularisations. Toutefois la dotation forfaitaire de l'Etat diminue cette année encore (-33%) malgré l'augmentation du nombre d'habitants.

Enfin les revenus des immeubles connaissent une progression de 18%.

Structure des recettes réelles de fonctionnement³



- La capacité d'autofinancement (épargne brute)**

Compte tenu des évolutions respectives des recettes et des dépenses, l'autofinancement chute de 30%. Toutefois si l'on élimine la subvention à ALTER il ne baisse que de 6,6%. Le taux d'épargne brute (17,6%), bien qu'en régression demeure supérieur à celui des communes de la strate.

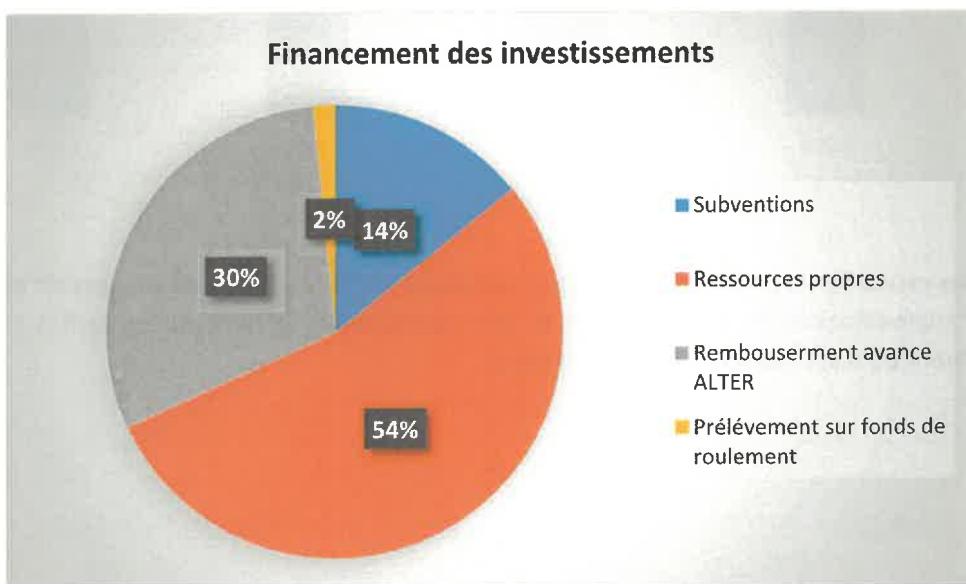
³ La compensation de l'exonération de 50% de la TFB des locaux industriels a été réintégrée dans les impôts et taxes.

INVESTISSEMENT ET SITUATION FINANCIERE

- **Les dépenses et recettes d'investissement**

Après deux années de ralentissement des dépenses d'équipement, elles sont reparties en 2021 (+192%) avec la rénovation du terrain synthétique au Complexe Aubineau, le démarrage réel des chantiers de la gendarmerie et de la halle de tennis et les fonds de concours versés à ALM pour la construction de l'école E.Oberkampf.

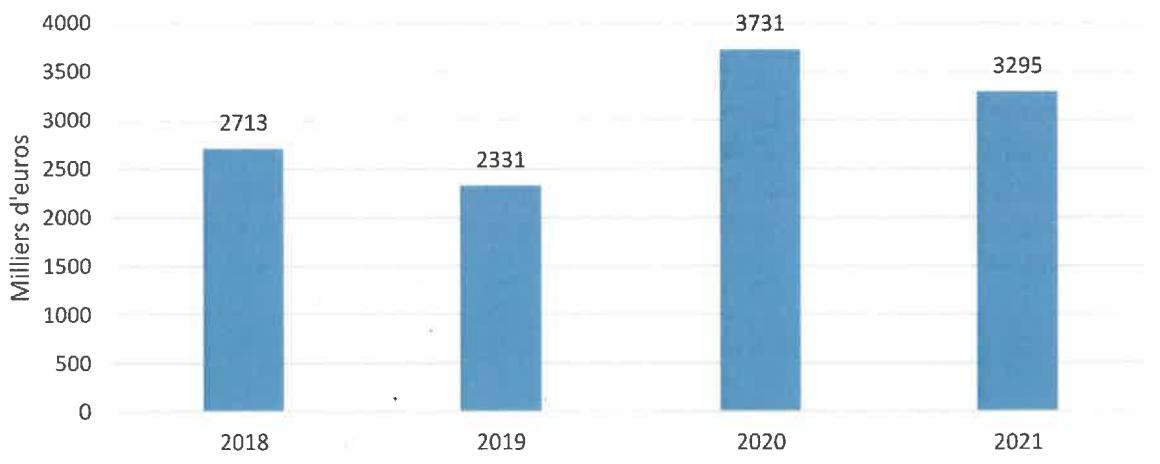
Ces dépenses ont été financées sur ressources externes (remboursement par ALTER d'une avance, taxe d'aménagement, participation d'ALM dans le cadre de la délégation de voirie) et des ressources propres (capitalisation du résultat 2020, amortissements des immobilisations). Aucun recours à l'emprunt n'a été nécessaire. Un prélèvement sur nos réserves de 84 655€ a permis de boucler le financement.



- **La situation financière de la commune**

Fin 2021 la dette se monte à 3 295 000€, en baisse de 11%. Le taux d'endettement reste faible à 40%, nettement au-dessous de celui constaté dans les communes de même taille. La commune dispose par ailleurs de réserves importantes, constituées pour faire face aux investissements importants des deux prochaines années et qui se concrétisent par une trésorerie abondante.

Encours de dette en fin d'année



L'analyse des ratios de structure montre que la commune dispose encore de marges de manœuvre. Toutefois l'augmentation de la population et des équipements génère de nouvelles charges de fonctionnement qu'il est indispensable de maîtriser.

ANNEXE**Section de fonctionnement (en €)**

DEPENSES	RECETTES		
Charges à caractère général	2 443 531	Atténuations de charges	105 296
Charges de personnel	2 696 950	Produits des services	437 438
Atténuations de produits	0	Impôts et taxes	6 408 295
Autres charges de gestion courante	944 349	Dotations, subventions et participations	1 034 694
Charges financières	33 598	Autres produits de gestion courante	87 022
Charges exceptionnelles	608 638	Produits exceptionnels	71 493
Dotations aux provisions	0	Reprises provisions	21 328
Dépenses réelles de fonctionnement	6 727 066	Recettes réelles de fonctionnement	8 165 721
Dotations aux amortissements	305 393	Opérations d'ordre	8 412
TOTAL	7 032 459	TOTAL	8 174 133

Section d'investissement (en €)

DEPENSES	RECETTES		
Dépenses d'équipement	3 338 749	Recettes d'équipement	5 625
Dépenses financières	498 626	Recettes financières	3 452 692
Opérations pour compte de tiers	753 950	Opérations pour compte de tiers	751 371
Dépenses réelles d'investissement	4 591 325	Recettes réelles d'investissement	4 209 689
Opérations d'ordre	700 339	Opérations d'ordre	997 319
TOTAL	5 291 664	TOTAL	5 207 008

Envoyé en préfecture le 14/03/2022

Reçu en préfecture le 14/03/2022

Affiché le



ID : 049-214900201-20220303-DE_220303_N022-DE